

## Compte-rendu de la pré-réunion du Comité de pilotage

Label Eco-Ecole - 2/10/2017

### Personnes présentes :

- 7 enseignants du cycle I au cycle III de l'école Saint Pie X : Mme d'Audigier – Mme Leprieur – Mme Compagnon – Mme Mauboussin – Mme Willaert – remplaçante Mme Lévêque - M Gaudemer  
- Clémentine Lebas, volontaire en Service Civique, dont la mission est de mener à bien le projet d'école de l'année

### Rappels sur le label Eco-Ecole :

Lors de cette première réunion, les grandes lignes du label Eco-Ecole ont été abordées au près des enseignants. Ce label récompense une dynamique et les efforts entrepris dans le sens du développement durable par la communauté éducative au sein d'un établissement scolaire. Il est remis en jeu chaque année.

Eco-Ecole propose une méthodologie et un accompagnement pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur différents thèmes prioritaires : eau, énergie, déchets, alimentation, biodiversité, solidarités, changement climatique. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux ou autres partenaires.

Sur une année, le projet doit comporter des étapes ainsi qu'un calendrier.

### Lancement de la démarche :

Le 2/10/2017, la chef d'établissement ainsi que la volontaire en service civique (personne référente du projet) ont débuté l'inscription de l'école au programme Eco-Ecole sur le site [www.eco-ecole.org](http://www.eco-ecole.org).

Pour cette année scolaire 2017/2018, l'orientation du projet d'école porte sur la thématique des **déchets**.

La méthodologie du label a été abordée pendant cette première réunion : réaliser un diagnostic, définir le plan d'action, établir des liens avec le programme scolaire, impliquer toute l'école, s'engager avec créativité.

Le diagnostic détermine le plan d'actions à mener sur l'année. Sur chaque point du diagnostic qui reste à réaliser ou à améliorer, il s'agit d'établir un moyen de pouvoir faire évoluer les comportements grâce à des actions de sensibilisation ou d'amélioration. Il s'agit d'identifier également les liens possibles entre le projet « déchets » et le programme scolaire et de déterminer les actions qui peuvent être portées dans les classes.

A ce jour le diagnostic est en cours de réalisation par la référente du projet : l'observation de l'état initial de l'école sur la thématique des déchets ainsi que les comportements des élèves et acteurs de l'école.

### Quelques idées émises :

La réunion a permis à la référente du projet de soumettre ses idées d'améliorations et de sensibilisation ainsi qu'aux enseignants de partager des idées d'actions à mener dans l'école et dans les classes.

- pour tous les élèves des actions de prévention et de sensibilisation : des affichages, animations et/ou ateliers sur le tri des déchets, le recyclage, la notion de gaspillage, seront à prévoir dans les classes, la cour et la cantine, ainsi que revoir les poubelles et la signalétique.

- dans certaines classes : travailler en lien avec les programmes scolaires (à définir)

- pour les plus petits : travailler sur des ateliers éducatifs, un jardin pédagogique, ramasser les œufs du futur poulailler

- des projets pour la valorisation des déchets : création d'un poulailler, remise en route d'un composteur

- des interventions extérieures et sorties scolaires pourraient être envisageables : visites d'une usine de valorisation énergétique des déchets, interventions sur le gaspillage alimentaire, le principe du compost

- une valorisation créative du projet : actions lors de la semaine de réduction des déchets (à définir), enrichissement du site internet (onglets + programme du projet, suivis des actions etc), projet concours sur les arts (fresque, structure d'objets recyclés, musique ...), projet de fin d'année de l'école

### Prochaines étapes :

La réalisation du diagnostic (en cours), le programme d'action détaillé suivant un calendrier, les interventions possibles ou partenariat extérieur (mairie de Grainville sur Odon ?, CPIE, Syvedac, maison de la nature), suivi et valorisation du projet sur internet.